

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 34-35 (1946-1947)
Heft: 1

Rubrik: Société d'histoire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La charte de Grimoald est donc, en la forme où elle nous a été transmise, une copie ; cette copie a été faite le 1^{er} août 659, vraisemblablement en vue de la confirmation par Dagobert II de la donation de Germigny aux monastères de Stavelot et de Malmedy. Elle est le pendant de la confirmation que fera Dagobert II sous son second règne, en travestissant les faits pour enlever tous mérites à celui qui était devenu l'usurpateur Grimoald.

La date de l'original de la charte de Grimoald a disparu ; il ne nous reste que la date de la confection d'une copie. Mais cette date de copie prouve que Dagobert II régna une première fois en Austrasie entre les années 656-662, avant d'y régner une seconde fois, après son retour d'exil, dans les années 676-679.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

Procès-verbal de la réunion du 13 avril 1946.

En l'absence de M. Pierre de Zurich, président de la Société, la réunion est présidée par M. Bernard de Vevey, vice-président. Une quinzaine de membres sont présents.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 17 novembre 1945 est lu et approuvé à l'unanimité.

Sont reçus membres de la Société, à l'unanimité, MM. Hippolyte de Weck, banquier, Jean Niquille, étudiant ès-lettres, et Jean Castella, docteur en droit, à Fribourg, tous trois présentés par M. Bernard de Vevey.

Puis la parole est donnée à M. Louis Dupraz pour sa communication sur la charte du 1^{er} août 659 ou 679 pour les monastères de Stavelot et de Malmedy, soit de l'importance historique d'une date de copie. En étudiant cet acte d'une façon approfondie, M. Dupraz arrive à la conclusion que cette charte est une copie, que cette copie a été faite le 1^{er} août 659, et qu'on a ainsi la preuve que Dagobert II régna une première fois en Austrasie entre les années 656 et 662, avant d'y régner une seconde fois, après son retour d'exil, de 676 à 679. Un résumé de cette étude paraîtra dans les *Annales fribourgeoises*.

Après que M. Dupraz eut encore donné quelques précisions et explications, la séance est levée.

Le Secrétaire :

R. DE WUILLERET.

Le Vice-Président :

B. DE VEVEY.